

BULLETIN DE DIFFUSION



Ontario

OPTIONS DE LUTTE CONTRE LE CASTOR SUR LES TERRES PRIVÉES

Les barrages et les étangs aménagés par le castor deviennent parfois un problème sur les terres privées. Ils inondent les champs agricoles et les forêts, submergent les chemins et tuent les arbres.

Ce bulletin renferme des renseignements sur ce que vous pouvez faire pour cohabiter avec le castor et contrôler ses activités sur les terres privées.

INTRODUCTION

Le castor nord-américain (*Castor canadensis*) est indigène à l'Ontario. À la suite de modifications de son habitat, de maladies et des tendances de la mode, la population de castors a fluctué de façon importante au cours des ans. La grosse rage pour les chapeaux de castor en Europe dans les années 1700 est une des causes de l'exploration et de la colonisation du Canada. Au plus fort de la traite des fourrures, plus de 200 000 peaux de castor étaient envoyées chaque année de l'autre côté de l'océan. Ceci a entraîné un déclin de la population de castors. Toutefois, la colonisation du Canada a également eu un impact positif à long terme sur le nombre de castors en aménageant de nouveaux habitats.

Des terres furent déboisées à des fins agricoles puis abandonnées. En se renouvelant, ces terres ont fourni une quantité d'aliments succulents au castor, dont de jeunes peupliers, frênes et bouleaux. Le creusage des ruisseaux afin d'améliorer le drainage des terres agricoles ainsi que l'aménagement de canalisations

municipales de vidange d'eau ont aussi amélioré l'habitat du castor en fournissant des sources plus profondes d'eau courante. À la suite de ces changements et d'autres modifications, les castors abondent et entrent en conflit avec les propriétaires fonciers.

Ces propriétaires disposent de deux choix en matière de lutte contre le castor : ils peuvent partager leurs terres avec cet animal ou ils peuvent essayer de s'en débarrasser. La gestion du castor sur les terres privées revient aux propriétaires fonciers. Le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRNO) donne des conseils aux propriétaires mais il ne participe pas au programme de lutte, à moins qu'un problème ne survienne sur des terres appartenant à la

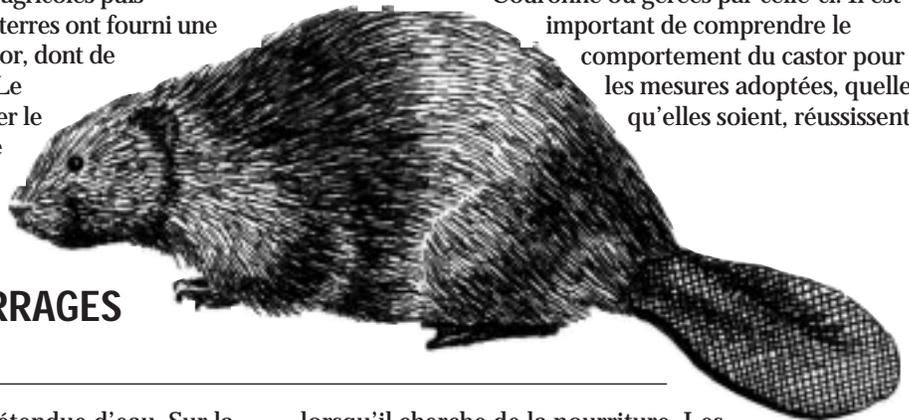
Couronne ou gérées par celle-ci. Il est

important de comprendre le comportement du castor pour que les mesures adoptées, quelles qu'elles soient, réussissent.

POURQUOI LE CASTOR AMÉNAGE-T-IL DES BARRAGES ET DES ÉTANGS?

L'habitat préféré du castor est une étendue d'eau. Sur la terre ferme, le castor est maladroit et vulnérable aux prédateurs. Il aménage donc des barrages pour créer des étangs afin de ne pas avoir à s'éloigner très loin du rivage

lorsqu'il cherche de la nourriture. Les étangs assurent également au castor une eau profonde autour de sa maison pour lui permettre de se déplacer sans problème sous la glace en hiver. La maison du castor





Les étangs à castors fournissent un excellent habitat de terres humides pour la faune.

s'appelle une hutte; elle est située à l'écart du barrage. Le castor construit généralement sa hutte dans un endroit qui ne peut être atteint de la terre (comme au milieu de l'étang). Ceci diminue ses risques d'être attaqué par un prédateur et lui permet d'avoir accès sans danger à la nourriture. Des huttes sont parfois construites le long du rivage d'un lac ou d'une rivière pour profiter des zones d'eau profonde.

Le castor se sert de trois critères généraux pour choisir l'emplacement de son barrage. Il a besoin d'arbres pour le nourrir, d'une source d'eau courante et de la topographie propice à un étang. Il ne s'éloigne généralement pas plus de 50 mètres du rivage pour couper des arbres qui serviront de nourriture ou de matériel de construction.

Lorsque la nourriture commence à se faire rare, le castor élèvera le niveau de l'étang pour atteindre de nouvelles sources ou déménagera.

Le castor est plus actif à l'automne lorsqu'il ramasse de la nourriture et l'entrepose pour l'hiver. Il coupe les branches des arbres, les apporte dans l'eau et les place dans la boue près de sa hutte pour les manger plus tard. Il préfère les jeunes arbres parce qu'ils sont plus faciles à abattre et à transporter.

Le castor n'hiberne pas; il a donc besoin de bonnes réserves de nourriture pour survivre à l'hiver. Une famille de castors moyenne aura besoin d'environ un demi-hectare de forêt pour un hiver.

AVANTAGES ET DÉSAVANTAGES DES ACTIVITÉS DU CASTOR

Le castor joue un rôle important dans notre écosystème en aménageant un habitat de terres humides pour divers animaux, oiseaux et insectes. En fait, les étangs à castors sont un excellent endroit pour observer la faune. Vous

pouvez y apercevoir un chevreuil se désaltérant, des oiseaux (comme le héron et le carouge à épaulettes) se nourrissant et faisant leur nid, et diverses plantes comme le plantain lancéolé et la peltandre de Virginie. Les terres

humides aménagées par le castor peuvent aussi devenir des aires de frai, d'élevage et d'approvisionnement pour les poissons. Elles sont des réservoirs naturels, réduisant les inondations au printemps et augmentant le débit des ruisseaux pendant les mois d'été plus secs.

Le castor devient un problème lorsqu'il perturbe l'utilisation prévue des terres ou crée des conditions

dangereuses. Les barrages et étangs à castors peuvent inonder de vastes zones agricoles et des forêts. Ils peuvent submerger des routes. Des inondations permanentes entraînent la mort des arbres. De plus, lorsque le castor coupe des arbres, les branches qui ne tombent pas jusqu'au sol peuvent devenir une menace pour l'être humain.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?

ARMEZ-VOUS DE PATIENCE!

La meilleure façon de régler votre problème de castors est souvent de ne rien faire. Admirez le cycle naturel de l'étang à castors et de la faune qui dépend de cet environnement de terres humides. Les castors finiront par manger toute la nourriture disponible à partir de l'eau et déménageront, laissant derrière eux un endroit peu attrayant pour les autres castors.

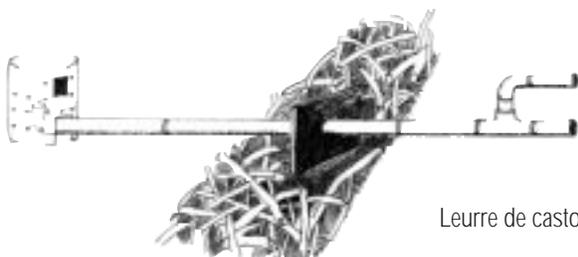
LEURRE DE CASTOR

Le leurre de castor est un bon moyen de décourager cet animal d'utiliser votre propriété. Fabriqué avec un ou deux tuyaux de drainage de gros diamètre (7,5 à 10 cm), le leurre représente une solution à long terme pour se débarrasser des castors.

Les tuyaux sont installés à travers le barrage, une extrémité étant dans la partie profonde de l'étang et l'autre extrémité étant en aval, loin du barrage. La distance qui sépare le barrage de la sortie du tuyau est très importante car le castor est attiré par le bruit de l'eau courante et se sent obligé de construire un barrage à cet endroit. Plus le barrage est loin de la sortie du tuyau, plus vous réussirez à confondre le castor.

Plutôt que de créer un étang en amont du barrage, l'eau traverse le barrage et s'écoule en aval. Étant donné que le tuyau est sous l'eau, le castor ne pourra probablement pas comprendre pourquoi il ne peut contrôler le niveau d'eau de l'étang. Il deviendra découragé et décidera de déménager, laissant derrière lui un petit étang. D'autres castors viendront probablement le remplacer mais ils ne resteront pas longtemps parce qu'ils ne pourront pas rendre l'étang plus profond.

Il faut entretenir périodiquement le leurre de castor. Ce dispositif est parfois installé avec l'aide de groupes de naturalistes ou de chasseurs de la région qui veulent préserver les étangs à titre d'habitat faunique.

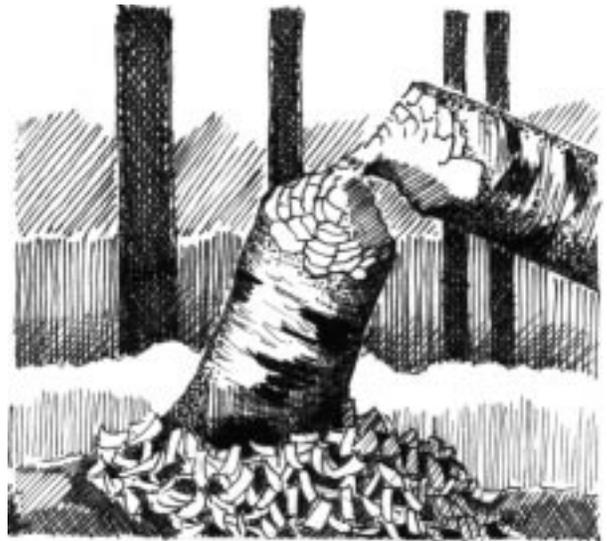


Leurre de castor

PROTECTION DES ARBRES

On peut protéger les arbres des castors en enroulant du grillage métallique épais, de la tôle ou plusieurs couches de grillage de basse-cour autour du tronc des arbres, jusqu'à un mètre de hauteur. On peut aussi se servir de produits chimiques répulsifs. Ces produits à l'odeur ou au goût désagréable sont vendus en magasin.

La protection des arbres permet de diminuer les dégâts causés par les castors sur les propriétés résidentielles et autour des chalets. Ce n'est toutefois pas une solution pratique à grande échelle.



PIÉGEAGE

Le piégeage est une solution rapide mais temporaire. Tant que l'habitat attirera les castors, il sera visité périodiquement. Si vous utilisez le piégeage en plus de détruire les barrages, vous ne découragerez les castors que pendant une ou deux saisons.

Lorsqu'un propriétaire foncier envisage de piéger des castors, il devrait trouver un moyen de les détruire sans cruauté plutôt que de les déménager. Si vous transportez un castor dans un autre endroit, vous créez un problème pour quelqu'un d'autre. Si vous placez un castor dans un habitat qui semble propice, cet habitat est probablement déjà occupé par d'autres castors. Les castors qui vivent dans ce lieu attaqueront le nouveau venu et pourront même le tuer.

On recommande de piéger durant la saison de piégeage (en hiver) afin de pouvoir utiliser les peaux des castors capturés. Vous ne devriez envisager de piéger les castors durant la saison de fermeture (printemps, été et automne) que si ces castors endommagent vraiment votre propriété.

Si vous n'êtes pas un agriculteur, notez que le piégeage sur les terres privées doit être effectué par un trappeur autorisé. Communiquez avec le bureau du MRNO de votre région pour connaître le nom des trappeurs autorisés. Ces trappeurs peuvent exiger un certain montant pour leurs services.

UTILISATION D'UNE ARME À FEU

Vous pouvez tirer sur les castors qui se trouvent sur votre propriété. La *Loi sur la chasse et la pêche* permet aux propriétaires fonciers de détruire les animaux nuisibles s'ils endommagent leur propriété. Vérifiez toutefois auprès de votre bureau municipal pour savoir s'il est interdit par les règlements locaux de décharger une arme à feu dans votre région.

Tout comme le piégeage, le fait d'abattre les castors avec une arme à feu ne représente qu'une solution temporaire. Tant que l'habitat attirera les castors, vous aurez des visiteurs.

DESTRUCTION DE BARRAGES

On ne recommande pas de détruire les barrages. Cette mesure ne rend pas la zone moins attrayante pour les castors. De plus, cette décision peut avoir des répercussions légales importantes.

Si vous détruisez un barrage sans avoir enlevé les castors, ces derniers reconstruiront leur barrage rapidement, souvent le même jour, en utilisant de nouveaux arbres pour réparer la structure. Si vous détruisez un barrage et enlevez les castors, de nouveaux castors viendront bientôt aménager cette zone attrayante.

VOTRE STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LES CASTORS

Avant de décider comment vous allez lutter contre les castors sur votre propriété, la common law vous oblige à prendre des mesures appropriées pour vous assurer que vos activités n'endommageront pas la propriété de vos voisins.

Vous devriez aussi consulter le personnel de votre bureau local du MRNO pour savoir si vos plans enfreignent les règlements de la *Loi sur les pêches* du Canada, de la *Loi*



Lorsque vous enlevez un barrage, vous relâchez les eaux accumulées. Ceci peut entraîner des inondations ou de l'engorgement en aval. C'est un point important, surtout pour vos voisins en aval.

Lorsque vous songez à enlever un barrage qui est en place depuis plus de trois ans, vous courez le risque d'enfreindre des règlements environnementaux, en vertu de la *Loi sur les pêches* du Canada, de la *Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières* et de la *Loi sur les terres publiques*. Consultez votre bureau local du MRNO. Vous devrez peut-être adopter des mesures spéciales pour assurer la sécurité du public et la protection de l'habitat du poisson.

Vous ne devriez jamais détruire des barrages en hiver parce que les castors peuvent mourir de froid ou de faim. Conformément au code criminel du Canada, il est interdit de traiter les animaux avec cruauté.

sur l'aménagement des lacs et des rivières, de la *Loi sur les terres publiques* et de la *Loi sur la chasse et la pêche*.

Le MRNO vous conseillera sur la planification et l'installation de leurres de castor et vous renseignera sur les groupes de naturalistes et de chasseurs ainsi que sur les trappeurs autorisés de votre région. Veuillez communiquer avec votre bureau de secteur du MRNO pour plus de détails.

Réalisé par le Centre des ressources pour propriétaires fonciers en collaboration avec le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario.

